



Ville de Dreux

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT URBAIN  
SERVICE URBANISME

☎ : 02.37.38.84.67

📠 : 02.37.38.84.73

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Jean-Michel POISSON, Premier Adjoint,

Certifie que la décision de la Commission départementale d'aménagement cinématographique d'Eure-et-Loir autorisant la SARL Cinéode, représentée par Monsieur Olivier Défossé, gérant, sise place Yves Brinon – 02300 CHAUNY, agissant en qualité de future exploitante, à procéder à la création d'un établissement de spectacles cinématographiques, à enseigne «OTIUM », situé 1 rue de la Garenne 28100 Dreux, au sein du pôle de loisirs,

A été affichée en Mairie de Dreux

du 27 janvier 2021 au 27 février 2021 inclus,

Fait à DREUX, le 1<sup>er</sup> mars 2021.

Par délégation du Maire,  
Le Premier Adjoint,



Jean-Michel POISSON.